

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Nos références : PU/2020/184B -

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est : *Monsieur Langner Joseph demeurant Rue de Magnée 120 à 4610 Beyne-Heusay.*

Le terrain concerné est situé *Rue de Magnée 120 à 4610 Beyne-Heusay* et cadastré *Romsee section A n° 742G*

Le projet consiste en la **construction d'un garage en fond de parcelle et régularisation d'un abri à bois** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zones d'activité économique mixte; G.C.U.: 2-Noyau urbain – Aire en appui au centre urbain ; S.D.C.: I.C.1-Noyau urbain-Zone secondaire au centre urbain-Habitat) et déroge au Plan de Secteur pour :

- **Affectation non conforme à la zone d'activité économique mixte.**
- et s'écarte du permis d'urbanisation pour :**
- **Réduction de l'espace latéral de 3.00m à 0.80m au niveau de l'abri à bois,**
- **Réduction de l'espace latéral de 3.00m à 0.00m pour ce qui concerne le garage à implanter,**
- **Débordement de la construction (garage) en dehors de la zone des annexes.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON

- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- les 11/01/2021 et 18/01/2021, jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be

L'enquête publique est ouverte le 7 janvier 2021 et clôturée le 21 janvier 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par télécopie au numéro : 04/355 91 54,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be
- remise au service Urbanisme dont le bureau se trouve Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2020/184B**

Les réclamations et observation orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous, auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

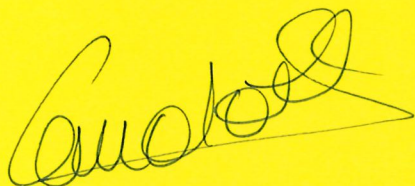
La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON, le **21/01/2021, à 11 h 00.**



La personne chargée de donner des explications sur le projet est au Sce Urbanisme dont le bureau se trouve à Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Fléron, le **29 DEC. 2020**

Par délégation
du Directeur Général,
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

